

Ensemble Vocal Voci Di Donne

Assemblée générale du 30 septembre 2021

20h30 : émargement. 11 présentes, 1 excusée ayant donné son pouvoir.

La séance commence par le rapport moral de notre Présidente, Catherine GORREC.

RAPPORT MORAL – Année 2020-2021

Voir le document

Notre Présidente quitte l'ensemble vocal Voci di Donne et nous dit la joie qu'elle a eu de chanter avec nous pendant 7 ans

Vote pour le rapport moral à l'unanimité

La séance se poursuit par le rapport financier fait par Catherine ACKER.

RAPPORT FINANCIER– Année 2020-2021

Voir le document

Vote pour le rapport financier à l'unanimité

Quelques points à l'ordre du jour :

- Grâce au travail de graphiste de Matthieu BOUDEVILLE, l'ensemble vocal Voci di Donne possède un joli logo personnalisé ainsi qu'une charte graphique que nous utilisons pour la réalisation des affiches et les mises à jour du site internet. Nous sommes heureux de cet investissement.
- Nous devons trouver de nouveaux sponsors, Sylvie AUBATHIER a contacté La Jardinerie de Chevreuse et la SAVAC. Catherine GORREC va contacter le Parc Régional. Nous tenons par ailleurs à la remercier ainsi que son mari qui, par l'intermédiaire de son entreprise, nous a sponsorisés ces dernières années.
- L'indemnisation de Benjamin reste à 2500€ mais son horaire hebdomadaire passe de 20h45 à 22h30 au lieu de 20H30 à 22H30.
- Benjamin nous explique le principe du Rescrit Fiscal qui permet des déductions fiscales de 60 à 66% pour des dons pour des projets culturels.

Nous allons donc faire une demande de rescrit fiscal auprès de l'Etat, lourd dossier qui peut prendre de 6 mois à 1 an, mais qui, si acceptation, rendrait notre association apte à recevoir des dons. Ceci nous permettrait l'an prochain d'avoir une cotisation avec une partie fixe plus une partie déclarable plus importante puisque remboursable à 66% par le biais du crédit d'impôts.

- En attendant, la cotisation annuelle reste inchangée : **140 Euros**

Vote pour la cotisation à 140€ à l'unanimité

Renouvellement du Bureau

Notre actuelle présidente, Catherine GORREC, quittant la région et donc notre chœur, sort en conséquence du Bureau. L'ensemble Voci di Donne la remercie chaleureusement pour son investissement.

Aucune candidate ne désirant rejoindre le bureau, les membres restants décident d'élire directement la nouvelle Présidente.

Voici donc la nouvelle constitution du Bureau : Claudine NAUDEIX, présidente et responsable de la communication, Catherine ACKER, trésorière et Marie-Alice GUEDEAU-BOUDEVILLE, secrétaire et webmaster.

Quelques mots de notre chef de chœur, Benjamin FAU

- heureux de reprendre le chant en groupe après 2 ans de répétitions via Zoom,

- satisfait des retours positifs du public à nos derniers concerts de juin. Il trouve cela très encourageant.

. Souhaite par ailleurs continuer les enregistrements (démarrés pendant le confinement) de certaines pièces de notre répertoire. Ces enregistrements permettent d'avoir une oreille critique et demandent à chaque choriste un profond investissement. Enfin ils permettent de mieux nous faire connaître..

- pas de programme avec piano pour l'an prochain, plutôt clavecin, épinette, luth, théorbe, harpe, violon, violoncelle, plus faciles à transporter

Quelques mots sur le prochain programme

Pour le concert de décembre 2021 :

- une partie A capella avec « Les fables de La Fontaine » de Marie-Madeleine Duruflé

- de la musique ancienne italienne

° sacrée : madrigaux de Monteverdi « Canzonettes » avec basse continuo

° profane : madrigaux de Gabrielli avec luth et violoncelle

Plusieurs pistes sont à l'étude pour juin 2022 :

- de la musique irlandaise avec chœur et harpe

- « A little jazz Mass » , messe de Bob Chilcott

La séance est levée à 22h.